



# éclore

fonds environnement Trois-Rivières

Éclore soutient et stimule la participation de la collectivité trifluvienne à l'amélioration de la qualité de l'environnement.

## COMMENT PUIS-JE Y CONTRIBUER EN TANT QUE **CITOYEN?**

**ÉCLORE EST COMPOSÉ DE QUATRE PROGRAMMES DISTINCTS PERMETTANT D'Y PARTICIPER DE PLUSIEURS FAÇONS DIFFÉRENTES :**

- Programme de protection et mise en valeur (PPMV);
- Programme d'économie durable (PED);
- Programme de soutien à la sensibilisation à la réduction des émissions de GES (PSSRGES);
- Programme de réduction et captation des GES (PRCGES).

**À TITRE D'EXEMPLES, MAIS SANS TOUTEFOIS S'Y LIMITER, UN CITOYEN POURRA :**

- Faire un don monétaire au fonds. L'argent amassé servira par la suite à subventionner des projets réalisés à l'aide d'Éclore. Voilà une façon simple et efficace d'avoir un réel impact sur le milieu trifluvien;
- Mettre sur pied un projet se qualifiant dans l'un des quatre programmes en partenariat avec un organisme à but non lucratif reconnu par la Ville prêt à parrainer l'initiative. Si un tel partenariat s'avérait impossible, le citoyen est invité à soumettre son projet dans le cadre du budget participatif de la Ville.

**Dans le cadre du programme PRCGES**

- Compenser ses émissions de gaz à effet de serre en achetant des crédits carbone dans la Bourse du carbone locale. Les crédits carbone offerts par la bourse proviendront d'entreprises et industries trifluviennes qui auront participé au programme PRCGES. Les sommes amassées serviront à financer d'autres projets d'organisations désirant atteindre la carboneutralité, permettant ainsi de mettre en place une boucle de rétroaction qui alimentera le financement du programme.

Les détails de la Bourse du carbone locale seront annoncés ultérieurement.